

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE DANS LES MÉTIERS DU SOCIAL

Intitulé de l'action	Accompagnement à la VAE
Public, prérequis, effectif	<p>Public : Salariés exerçant ou ayant exercé dans le domaine sanitaire, social et/ou médico-social</p> <p>Prérequis : Avoir travaillé environ une année dans le champ de compétences du métier ciblé, avoir le niveau d'études requis pour le diplôme ciblé, répondre aux besoins du référentiel de certification selon les diplômes</p> <p>Effectif minimal : 1 personne Effectif maximal en collectif : 8 personnes</p> <p>Les formations sont accessibles par bloc de compétences.</p>
Modalités et délais d'accès d'un accompagnement VAE en fonction du profil du candidat	<p>Selon votre profil, vous entrez dans différentes catégories. : nous contacter</p> <p>Plus de renseignements ici : https://vae.gouv.fr/</p> <p>https://vae.centre-inffo.fr/</p> <p>https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2401</p>
Présentation générale <i>(Problématique, intérêt)</i>	<p>L'architecte accompagnateur de parcours (AAP) accompagne le candidat tout au long de sa démarche de VAE :</p> <p>Définition et analyse des besoins, ciblage du titre à valider</p> <p>Accompagnement à la rédaction du livret 1 pour la demande de recevabilité (cas particulier pour les diplômes de l'éducation</p>

	<p>nationale https://vae.education.gouv.fr/academie/11</p> <p>Accompagnement à la rédaction du livret 2</p> <p>L'accompagnement permet au stagiaire d'identifier et de formaliser ses compétences au travers de ses différentes expériences professionnelles afin de compléter le livret 2 et de répondre aux blocs de compétences du référentiel de formation</p> <p>Préparation de l'entretien avec le jury de validation.</p>
<p>Objectifs de l'accompagnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le candidat à définir et clarifier son projet en fonction de ses expériences professionnelles - Réaliser la demande de recevabilité avec le candidat - Accompagner le candidat à décrire et analyser ses expériences professionnelles - Permettre au candidat d'exprimer son vécu - Mettre en lien les compétences du candidat avec celles exigées par le référentiel de la certification - Prendre connaissance des modalités d'évaluation - Préparer l'entretien avec le jury
<p>Déroulement / Programme</p>	<p>Entretien de contact et de définition des besoins</p> <p>Présentation de l'accompagnement VAE et de ses objectifs</p> <p>Rédaction de l'étude de la faisabilité (Livret 1)</p> <p>Co-Construction de l'accompagnement, du planning prévisionnel</p> <p>Début de l'accompagnement en fonction des besoins du candidat</p> <p>Mise en place d'un cahier de suivi pour suivre l'évolution du parcours d'accompagnement</p> <p>Elaboration du livret 2</p>

	<p>Retour d'expériences et échanges sur le parcours professionnel</p> <p>Décomposer l'expérience professionnelle en fonction des blocs de compétences du référentiel</p> <p>Dégager les expériences les plus pertinentes à exposer dans le livret 2 pour tous les domaines de compétences</p> <p>Rédiger le livret 2 par bloc de compétences</p> <p>Echanges, retours et corrections de l'avancée des écrits</p> <p>Préparation de l'oral et aux attentes du jury</p> <p>Evaluation de l'accompagnement</p> <p>Rencontre post jury</p> <p>Clôture de l'accompagnement</p>
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuellement et / ou en groupe - Echanges d'expériences - Accès à des ressources - Ordinateur à disposition sur site <p>- Préconisation de temps formatifs en fonction des besoins du candidat</p> <p>Méthodes pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthode active <p>Modalités pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation en présentiel et/ou en distanciel
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p>Les compétences professionnelles visées sont en relation avec le secteur de l'accompagnement dans le sanitaire et social.</p>

<p>Durée / Dates / Coûts</p>	<p>30 heures maximum en individuel à définir en fonction des besoins 20 heures maximum en collectif à définir en fonction des besoins</p> <p>Date(s) à définir selon l'organisation du candidat Tarif : Devis personnalisable en fonction des besoins.</p>
<p>Lieu</p>	<p>La Luciole Coaching Formation Médiation Le Mas Mouth 34190 Montoulieu</p> <p>Concernant l'accès à l'accompagnement VAE des personnes en situation de handicap, nous contacter pour évaluer les aménagements spécifiques selon la nature du handicap.</p>
<p>Responsable de l'action :contact</p>	<p>Pauline BROCHIER GROSSE – Directrice Mail : contact@accompagnement-la-luciole.fr 06 63 72 97 12</p>
<p>Intervenant</p>	<p>Mariannick MOCCI – Accompagnatrice de parcours VAE Mail : contact@accompagnement-la-luciole.fr</p>
<p>Accessibilité Personnes en Situation de Handicap</p>	<p>Nous veillons à ce que nos lieux de formation soient accessibles aux PSH et recueillons en amont tout besoin spécifique nécessitant une adaptation.Besoin d'adaptation/aménagement/compensation</p> <p>PSH : pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de nous prévenir au moins 10 jours avant le démarrage prévu de la formation.</p>

Évaluation de l'action	Satisfaction des participants : Évaluation par le questionnaire de satisfaction de la prestation de formation en fin de parcours. Évaluation à moyen terme (6 mois) sur l'impact de l'action.
Quelques chiffres	Nombre de personnes accompagnées : 1/1 Taux de réussite à l'examen : en cours d'accompagnement Taux de réussite partiel à l'examen : en cours Taux de satisfaction : en cours